

Le XIXe siècle transforme radicalement les manières de communiquer par la mise en place d'un service postal moderne et par l'invention du télégraphe puis du téléphone.

■ Vers 1800, chaque localité un peu importante possède un bureau de poste et une équipe de facteurs chargés de distribuer le courrier à domicile. Vers 1840, tandis que les premières boîtes aux lettres font leur apparition pour collecter la correspondance des particuliers, une taxe unique est demandée pour l'acheminement. Cette taxe prend la forme d'un timbre-poste, petite vignette à découper et à coller sur l'enveloppe, et qui est oblitéré par un cachet mentionnant le lieu et la date d'expédition. Le transport du courrier entre les bureaux de poste s'effectue d'abord par la route, dans des voitures attelées. À partir de 1850 environ, il se fait par chemin de fer. L'augmentation progressive de la clientèle nécessite un personnel plus nombreux, dépendant d'une grosse administration publique. Le travail des employés des postes est lourd, peu rétribué et mal considéré car, pour la bourgeoisie, le facteur ou le préposé au guichet s'apparente à un domestique.

■ L'invention du télégraphe, en 1837, et du téléphone, en 1876, facilite et accélère les communications. Elle les élargit aux dimensions du monde entier. D'abord limités aux centres urbains, les réseaux téléphoniques s'étendent vers les campagnes, dont ils rompent l'isolement. Utilisées surtout par les entreprises et par les commerçants, les lignes le sont aussi peu à peu par les familles, dont elles resserrent les liens. Le téléphone crée de nouvelles manières de s'exprimer, une nouvelle ambiance sonore dans les bureaux comme dans les maisons : sonneries électriques, voix nasillardes, etc. Le paysage lui-même est marqué par la présence de lignes aériennes aux poteaux surchargés d'isolateurs.

## La poste

La poste devient au XIXe siècle l'une des principales administrations de l'État. Elle emploie un personnel nombreux et dispose de bureaux partout. Elle ne se limite pas à distribuer le courrier. Elle prend en charge l'expédition des colis. Elle assure aussi des opérations financières qui en font une caisse d'épargne populaire.

► Larousse universel en deux volumes, sous la direction de Claude AUGÉ, Paris, Larousse, 1923, vol. 2, p. 647. Dimensions : 28,8 x 20 cm.

Les premiers dictionnaires encyclopédiques Larousse contiennent de nombreuses planches illustrées. Voici celle qui concerne la poste. Elle associe histoire et actualité. Les exemples sont français, mais s'appliquent aussi à nos régions. On y reconnaît, par exemple, un facteur de ville en 1865 (5) et un facteur de campagne en 1880 (7), une malle-poste en 1830 (12), une borne postale (18) et une boîte aux lettres murale (19). On y voit les employés des postes tamponner les lettres à la main (23), mécaniquement (24) ou électriquement (25). On observe le tri des colis postaux (26), celui des lettres dans un bureau de poste (27) et à l'intérieur d'un wagon postal (28).



POSTES : 1. Messenger, en 1650 ; 2. En 1730 ; 3. Facteur, en 1830 ; 4. Courrier, en 1830. — Facteurs : 5. En 1865 ; 6. De ville ; 7. Rural, en 1880 ; 8. En 1820 ; 9. Facteur auxiliaire ; 10. Facteur pour la remise des pneumatiques ; 11. En pays de montagne ; 12. Malle-poste, en 1830 ; 13. Chaise de poste, en 1830 ; 14. Fourgon de poste, en 1820 ; 15. Tilbury, en 1880. — Boîtes aux lettres : 16. Sur la voie publique ; 17. Pour lettres exceptionnelles avec taxe supplémentaire ; 18. Borne postale ; 19. Boîtes murales ; 20. Boîtes des gares de province ; 21. Poste par pigeons, attache de l'étui à la patte de l'oiseau ; 22. L'étui en celluloïd contenant la pellicule-dépêche. — Timbrage des lettres : 23. Au tampon, à la main ; 24. Mécanique ; 25. Électrique ; 26. Triage des colis postaux ; 27. Triage des lettres ; 28. Intérieur d'un wagon-poste. — 29. Bombardement ; 30. Avion postal. — V. TÉLÉGRAMMES, TÉLÉPHONE.